



SCSFIP : Cher(e) collègue, tu trouveras ci-dessous le message que fait circuler l'ACP pour demander à ses adhérents de faire pression sur les directeurs locaux et les délégués, en prétextant avoir travaillé sur un projet qui satisferait tout le monde, belle chimère qui n'existe pas et nous allons le démontrer.

Bonjour,

L'ACP travaille depuis deux ans sur la défiliarisation au 1^{er} janvier 2015. Elle porte un projet de partage des C1 entre les grades **basé sur l'équité**.

SCSFIP : c'est parfaitement faux, ce projet est basé sur la conservation des avantages acquis « en période faste » par une petite minorité d'IDIV de la filière gestion publique.

Lors de la réunion technique d'approfondissement du 2 avril 2014, la direction générale a fait connaître son projet.

Celui-ci est une véritable provocation pour les comptables. Il détruit les carrières des IDHC. Il n'offre aucune perspective pour les IP. Il ferme l'accès des HEC aux AFIPA. Il réduit les possibilités de promotion à la hors classe des IDCN, et par conséquent les promotions des inspecteurs à IDCN sur des postes C3. Je joins à ce message un argumentaire démontrant que ce projet ne fait que des perdants.

SCSFIP : l'ACP semble découvrir ce que les cadres supérieurs d'IP à AFIP savent depuis longtemps parce qu'ils le subissent depuis plusieurs années déjà, la Direction Générale gère la pénurie. Oui il y a moins de postes administratifs, moins de postes comptables, plus de conservations des hypothèques... Même si la DG a réussi à en conserver les indices. Oui il va falloir une autre répartition des postes et oui ce que les cadres supérieurs ont perdu en carrière administrative, les Inspecteurs divisionnaires vont le perdre sur les postes comptables.

Lors de la RTA, toutes les OS, **à l'exception d'un syndicat d'IP-AFIPA**, se sont opposées à ce projet. Les règles de la défiliarisation seront définitivement arrêtées mi juin au plus tard.

SCSFIP : nous vous laissons deviner lequel, même si nous rappelons que nous sommes un syndicat d'IP à AGFIP et que nous parlons au nom de l'ensemble de nos grades qui soutiennent massivement notre démarche cohérente. En outre, s'opposer à la défiliarisation comme le fait l'ACP, n'a désormais qu'une finalité avouée : maintenir un système au profit d'un petit nombre sans tenir des comptes des évolutions passées et à venir de la DGFIP.

Seule la mobilisation des comptables pourra infléchir la volonté de la direction générale de sacrifier les carrières des IDHC et des IP pour permettre à tous les AFIPA d'accéder aux postes hors échelle lettre, sauf les HEC, à l'âge de 53 ans.

SCSFIP : bizarrement il n'y avait « que des perdants » le paragraphe du dessus, mais ici on désigne à la vindicte des comptables ceux qui sont perçus comme « gagnants », les AFIPA... et si possible en laissant accroire aux IP qu'ils en sont les premières victimes (heureusement nos collègues ne sont pas dupes)

Lionel LE GALL a posté ce soir un message sur le réseau social "désintégration de la carrière comptable" accompagné des fiches de la RTA.

Faites savoir ce que vous pensez du projet de la direction générale sur le réseau social. Demandez audiences aux directions départementales et aux délégués du directeur général pour manifester le mécontentement de l'ACP envers ce projet.

SCSFIP : ici la machine de lobbying se met en route. A défaut d'avoir un réel projet, l'ACP sait en revanche « faire pression » sur les n°1 départementaux... Nous comptons sur la lucidité de ces derniers mais il ne sera pas inutile de leur rappeler qu'il existe une hiérarchie des grades et qu'ils ont aussi besoin de leurs plus proches collaborateurs...

Un autre projet est possible. L'ACP l'a démontré. Les données démographiques des cadres le prouvent.

SCSFIP : les données démographiques prouvent surtout qu'il y a plus de 400 départs à la retraite d'IDIV par an, ces prochaines années et qu'il serait sage d'utiliser ce levier démographique indolore pour redistribuer les cartes en respectant la hiérarchie des grades.

bien cordialement,

Laurent ROSE-HANO

Message de Lionel LEGALL sous le réseau social:

DESINTEGRATION DE LA CARRIERE COMPTABLE

Je vous livre les fiches de la réunion technique d'approfondissement (Direction générale – Organisations syndicales) sur l'accès aux postes comptables qui s'est tenue le 2 avril 2014.

Il en ressort un véritable recul pour l'ensemble des grades de la DGFIP.

- La priorité donnée aux AFIP pour l'accès aux postes HEC écarte de fait les AFIPA de cette catégorie de poste ;

SCSFIP : cette priorité est parfaitement acceptée par les IP et AFIPA dès lors que la priorité s'applique au grade pour l'accès aux autres postes, priorité aux AFIPA sur les HEB puis HEA, priorité aux IP sur les HEA, 1040, 1015 et ainsi de suite...

- Les quotas si faibles, 5 % pour les IP, 10 % pour les IDHC, sur l'accès aux postes HEA annihilent quasiment tout espoir pour ces grades d'accéder à une hors échelle lettre ;

SCSFIP : bien sûr que non, cet espoir existe et il existe aussi en accordant la priorité aux grades :

1. Par le jeu des mouvements, des postes restent vacants même avec la priorité, on l'a vu sur lors du dernier mouvement sur les C1 où les postes de Moulins et Nice sont restés libres à l'issue du mouvement.

2. D'une manière générale, la DG ayant opté pour une raréfaction des recrutements à IP, le flot des IP et AFIPA sur les postes va se tarir, laissant donc à terme davantage de postes ouverts pour les autres grades

3. Cet espoir existe dans tous les cas, il s'appelle l'examen professionnel qui permet à tous les IDIV de devenir IP et à tous les IDIV HC de devenir AFIPA. Il suffit de faire l'effort, comme l'on fait les IP et AFIPA lorsqu'ils ont passé leur concours.

Pour mémoire, lors du dernier examen pro AFIPA, 21 IDIV HC se sont présentés pour 7 postes... Cela démontre qu'à l'heure actuelle il n'y a aucun intérêt à devenir AFIPA pour un IDIV HC... Vous avez dit scandaleux ?

- L'absence de quota sur les postes C2 entre IDIVCN et IP va ralentir fortement l'accès à la hors classe des IDIV de classe normale ;

SCSFIP : COMMENT ? Les carrières se ralentissent ?

L'ACP vient de découvrir le contexte budgétaire et le resserrement des carrières post-fusions... La vraie question est : dans quel monde privilégié vit l'ACP ?

Au passage, nos collègues IP apprécieront d'être comparés aux IDIVCN. Notons que les IP soutiennent massivement la règle de la priorité que nous défendons, à commencer par l'ensemble de nos adhérents et sympathisants mais également l'ANIPAFIPA.

- Les IDIV de classe normale ne pouvant qu'accéder difficilement à la hors classe, les inspecteurs deviendront dans des proportions encore bien moindre et bien plus tardivement IDIV de classe normale.

SCSFIP : c'est exact.

Rappelons que les inspecteurs peuvent passer un concours d'inspecteur principal, qui semble bien dévalorisé actuellement, surtout aux yeux de l'ACP, mais a vocation, et nous y veillerons, à redevenir le vivier des cadres supérieurs administratifs et comptables.

Enfin rappelons que la réduction des perspectives de carrière est malheureusement une perspective générale, que l'on connaît depuis plusieurs années chez les cadres supérieurs, mais que l'on retrouve aussi pour les promotions de C en B et de B en A. Encore une fois, l'ACP semble s'être arrêté de vivre en 2008...

Il s'agit d'une attaque sans précédent des comptables et d'un mépris clairement affiché de ce que nous faisons tous les jours pour faire tourner nos postes comptables.

SCSFIP : quel mépris ? Il s'agit de prendre en compte de manière réaliste les contraintes démographiques et budgétaires actuelles, il n'y a aucun mépris là-dedans.

Mais on retombe là sur une rhétorique habituelle de l'ACP : en gros il faudrait des années d'expérience pour être comptable...

Pourtant l'histoire démontre le contraire : à chaque fois qu'un AFIPA ou qu'un IP est arrivé sur un poste comptable indicié en provenance d'un poste administratif il n'a jamais eu davantage de difficulté qu'un IDIV déjà comptable pour faire « tourner le poste », bien au contraire. Peut-être est-il nécessaire de rappeler qu'en filière fiscale, rares étaient les IDIV à accéder à des postes indiciés et que pour autant ces postes ne sont pas davantage en difficulté qu'en filière GP ?

On va alors nous mettre en avant la spécificité des postes collectivités locales. Là encore, à chaque fois que ces postes ont été directement pris par des AFIPA, il n'y a pas eu de difficultés... Et le bilan des écluses, comme l'a souligné à juste titre la DG, est très positif.

Quant à la fameuse « relation avec les élus locaux » si certains sont satisfaits (et c'est encore heureux, de nombreux IDIV font bien leur travail, là n'est pas la question) combien ne le sont pas ou le seraient davantage avec un cadre supérieur comme interlocuteur ?

Nous pouvons faire changer le projet de la DG, AGISSONS MAINTENANT !!

SCSFIP : nous sommes bien d'accord, AGISSONS MAINTENANT pour mettre fin à ce lobbying insupportable qui ne devrait pas avoir sa place dans une administration comme la nôtre. La DG doit prendre l'évidente décision qui s'impose parce qu'elle est juste, qu'elle correspond au système administratif français et qu'elle constitue l'avenir de la DGFIP : le respect de la hiérarchie des grades.